

La Lettre

Solidarité
Laïque.

pour un monde plus juste

La Lettre de Solidarité Laïque

mars 2009 n° 21

Dossier

Parrainer un enfant avec Solidarité Laïque p.3

21 mars
Journée mondiale
contre le racisme

776
millions
de personnes sont
analphabètes

22 avril
Mille lectures pour
l'alphabétisation

787 enfants
sont parrainés grâce
à Solidarité Laïque



© Enfantos 232



Dominique Thys
Président de
Solidarité Laïque

Edito - Contribuer à un meilleur avenir

Après un mois de novembre assez difficile pour Solidarité Laïque, la vie a repris son cours normal dans l'organisation avec le retour de Dany Egreateau.

Un grand merci aux militants des organisations membres, personnalités extérieures et donateurs qui ont exprimé leur soutien moral et à tous, chargés de mission, secrétaires, bénévoles qui, malgré l'angoisse et l'incertitude, ont su préserver la vie de la maison.

Le parrainage, objet du dossier de cette lettre, vit grâce aux neuf bénévoles et aux centaines de marraines et de parrains qui, par leur temps et par leurs dons, permettent à près de 800 enfants de 7 pays différents, à travers le monde, de pouvoir espérer en une vie meilleure. C'est

parce qu'ils ou elles acceptent de s'engager financièrement que des enfants peuvent aller à l'école, recevoir une formation professionnelle, avoir un toit, être soignés, manger..., autrement dit satisfaire à quelques uns des droits élémentaires de la convention internationale des Droits de l'enfant.

C'est parce que, là où la misère est le lot de beaucoup, des associations prennent en charge ces jeunes orphelins ou démunis. Faire la démarche de parrainer un enfant, c'est, pour celle ou celui qui en bénéficie, un geste immense qui lui ouvre l'avenir.

Enfin, en lisant La Lettre vous remarquerez quelques petits changements que, je n'en doute pas, vous apprécierez. Bonne lecture !

Action - p.2
La grande lecture

Dossier - p.3 à 6
Parrainer un enfant avec
Solidarité Laïque

Actualités - p.7
Une délégation marocaine
à Paris



La grande lecture

Pour la 6^{ème} année consécutive, Solidarité Laïque, membre français de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), se mobilise en faveur du droit à l'éducation pour tous, tout au long de la vie.

Aujourd'hui, 776 millions de personnes dont 64% de femmes ne sont pas capables de lire ces lignes.

L'analphabétisme sévit dans les pays du Sud comme du Nord et il est urgent, pour les gouvernements, d'accélérer leurs efforts. Si une progression, concernant l'alphabétisation, a été notée, beaucoup de pays ne sont pas en mesure de satisfaire les 3 et 4^{èmes} objectifs de l'Éducation pour tous définis au forum de Dakar (promouvoir l'acquisition de compétences pour la vie courante pour les jeunes, et réduire l'analphabétisme de 50% entre 2000 et 2015).

L'alphabétisation est la chance pour les populations de s'en sortir face à la pauvreté, à la maladie, à la mortalité infantile (une mère a 50% de chance de plus de voir son enfant survivre après l'âge de 5 ans si elle est alphabétisée). C'est aussi le moyen de devenir un acteur de la société : en sachant lire et écrire, une personne est mieux informée et peut être pleinement citoyenne. L'alphabétisation ne doit pas être une fin en soi, mais le moyen de doter les populations d'outils pour une vie citoyenne.

La lecture se fait le symbole de l'Éducation pour tous

En 2008, plus de 9 millions de personnes ont assisté à la plus grande leçon du monde pour défendre une éducation de qualité pour tous. Cette année, pour l'alphabétisation des jeunes et des adultes, la CME organise la grande lecture afin de rappeler les engagements pris à Dakar. La CME se fait le porte-parole

des millions de femmes et d'hommes n'ayant pas accès à la lecture, à l'écriture et aux autres domaines de la vie nécessitant ces compétences.

La semaine mondiale d'action qui se déroulera du 20 au 26 avril 2009 est le temps fort de la campagne. 120 pays participent à la grande lecture. Un livre international sera édité à cette occasion avec des auteurs tels que Nelson Mandela ou Paolo Coehlo. Pour la participation française, la nouvelle *École fermée pour cause de génocide* de Björn Larsson (prix Médicis étranger 1999)⁽¹⁾, faisant référence à l'objectif du Millénaire sur l'éducation primaire universelle, a été retenue.

Mille lectures pour l'alphabétisation

Solidarité Laïque propose à tous les établissements qui le souhaitent (bibliothèques, centres de loisirs, CDI, théâtres...) d'organiser des lectures dans toute la France sur le thème de l'éducation, l'alphabétisation, la culture ou encore la solidarité. *Lire et Faire Lire*⁽²⁾ est partenaire de cette opération.

Ces moments seront l'occasion de partager lectures, discussions et témoignages autour du thème de la CME et d'y faire participer auteurs, artistes et élus.

Carole Coupez et Elsa Maarawi

Pour participer :
www.educationpourtous.com
(kit de mobilisation, revendications, documents sur le thème...)

La Grande Lecture à Paris

Le 22 avril, pour la journée internationale de la CME, Paris accueille l'événement de la grande lecture, parrainé par Laure Adler. Björn Larsson lira un extrait de sa nouvelle tout d'abord au Café Signes, établissement géré par une association membre de Solidarité Laïque, l'Entraide Universitaire, où sourds et entendants travaillent ensemble, puis à la Maison des arts et de la culture de Créteil en présence des enfants des centres de loisirs de la ville.

Un plaidoyer sera également porté devant les élus locaux lors des Mille lectures pour l'alphabétisation, opération labellisée par l'Unesco.

L'analphabétisme en France

En France, on utilise le terme d'illettrisme pour désigner « les personnes qui ne peuvent comprendre, seules, une information disponible seulement sous une forme écrite, après avoir été scolarisées au moins cinq années ».

D'après l'enquête « Information et vie quotidienne » de l'Insee, rapportée par l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme, ce phénomène touche 3,1 millions des personnes de 18 à 65 ans vivant et ayant été scolarisées en France (la moitié a plus de 47 ans, 59% sont des hommes, 57% exercent une activité professionnelle).

Différents dispositifs de lutte contre l'illettrisme existent. En Ile-de-France ont été mises en place une mission régionale de lutte contre l'illettrisme, un plan d'action et un appui à la mise en œuvre de cette politique.

Ces initiatives ne sont pourtant pas suffisantes. Si la société civile se fait le relais de cette lutte, il faut un engagement concret de l'Etat notamment en matière de formation, pour permettre une meilleure prise en charge des personnes illettrées. Mais, avant, il est nécessaire d'organiser localement des moyens de détecter, le plus tôt possible, l'illettrisme.

(1) Parue dans *Huit Nouvelles* – Editions Calmann-Levy – 2008 – Prix : 14,90 € La moitié des bénéfices de cet ouvrage est reversée à des organismes œuvrant en faveur du développement.

(2) Association proposant un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants. Elle est présente dans chaque département via notamment la Ligue de l'enseignement.

Parrainer un enfant avec Solidarité Laïque

Dans des pays où le droit à l'éducation et la santé ne sont pas garantis, le parrainage est un moyen de lutter contre la misère, l'exploitation des enfants sous toutes ses formes... Il contribue au développement.

Au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Colombie, en Haïti, au Liban, au Sénégal, les enfants parrainés sont suivis par les partenaires locaux de Solidarité Laïque. Le parrainage est mis en place avec les associations sur le terrain dans le cadre d'une charte "Principes et engagements du parrainage" ⁽¹⁾.

Pour que vive le parrainage, il faut des marraines et des parrains, mais aussi des personnes qui travaillent sur le terrain avec les jeunes parrainés, dans le cadre d'associations partenaires de Solidarité Laïque ; il faut aussi des bénévoles qui, au siège, à Paris, acceptent de faire le travail de liaison entre les filleuls, les associations de terrain et les parrains.

Ce dossier qui ne peut être exhaustif présente donc une filleule (p.4, Juliette, une filleule du Bénin), une assistante sociale qui travaille pour une association (p.5, Agir sur le terrain), un parrain (p.6, interview) et les 9 bénévoles de Solidarité Laïque (p.4)

En s'appuyant sur des familles volontaires, Solidarité Laïque apporte un soutien à la scolarisation de

Burkina Faso.
Les associations locales suivent les enfants tant sur le plan personnel que scolaire.



jeunes enfants pour leur permettre d'acquérir leur autonomie et construire leur avenir. Aider un enfant constitue un engagement à long terme qui doit durer plusieurs années.

Accepter de soutenir un enfant en difficulté, c'est s'engager à verser régulièrement une somme qui finance l'écolage (l'école n'est pas gratuite partout), les fournitures scolaires, l'habillement et l'entretien, l'alimentation, les dépenses de santé. Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, tous les frais sont mutualisés permettant de faire face à des dépenses exceptionnelles notamment dans le domaine de la santé.

Le parrainage a pour objectif d'inscrire dans la société le droit des enfants dans leur vie quotidienne.

(1) A télécharger sur www.solidarite-laique.asso.fr

Neuf bénévoles au service du parrainage

Marie-France Bernard, Annie Bertrand, Annie Carraud-Duc, Monique Estève, Gisèle Fredj, Florence Gérard, Claudine Maroutian, Jacqueline Monte, Françoise Willame font vivre bénévolement le parrainage à Solidarité Laïque.

Retraitées ou encore en activité comme Florence et Marie-France, anciennes enseignantes ou non, elles sont venues à Solidarité Laïque parce que, comme Annie ou Françoise, elles avaient parrainé un enfant, ou elles voulaient découvrir un autre monde que le leur et ne pas gâcher leurs compétences acquises tout au long de leur carrière.

L'ambiance qui règne rue Corvisart, le fait qu'il y ait beaucoup de jeunes qui ne les snobent pas, le fait d'être bien intégrées à l'ensemble des personnels de Solidarité Laïque,

les valeurs défendues par l'organisation : tout cela a joué pour qu'elles militent.

Sans elles, il n'y aurait pas de liens entre les associations sur le terrain et les marraines et parrains pour lesquels elles sont les interlocutrices privilégiées. Elles assurent le suivi au quotidien, recueillent un maximum

d'informations auprès des associations locales, cherchent et trouvent des solutions aux divers problèmes qui se posent. Elles assurent le suivi administratif et trouvent très intéressantes les relations avec les partenaires africains, colombiens, haïtiens ou libanais.



Annie C., Florence, Monique, Jacqueline, Marie-France, Gisèle, Françoise, Annie B., Claudine.

Juliette, une filleule du Bénin

Depuis 2000, Juliette est parrainée grâce à Solidarité Laïque et au Conseil des activités éducatives du Bénin. Ce parrainage a changé sa vie.



Juliette, née en 1991, au Bénin, est issue d'une famille de sept enfants. Ses trois sœurs aînées n'ont jamais été scolarisées, deux autres sont décédées. Au moment où l'enquête sociale a été transmise au Conseil des activités éducatives du Bénin (Caeb), Juliette marchait avec une béquille ; elle avait dû subir l'amputation d'une jambe, à la suite d'un accident de la circulation, à l'âge de 4 ans.

Elle a été parrainée en 2000, étant alors au cours élémentaire. A la suite du décès du père, alité depuis 10 ans, la maman, vendeuse de beignets ayant subi une opération et ne pouvant plus travailler, est repartie dans sa famille, laissant Juliette et sa petite sœur âgée de 3 ans. C'est la grande sœur qui avait la charge des 2 enfants et lorsqu'elle s'est mariée les petites sont restées seules. Une voisine se chargeait de l'approvisionnement en eau et de réveiller les enfants. La grande sœur assurait la majeure partie des repas. A ce moment là, les résultats scolaires de Juliette n'étaient pas très bons; elle dépensait beaucoup d'énergie à se défendre des moqueries de ses camarades et à s'occuper de sa petite sœur.

En novembre 2003, le Caeb a informé de l'intérêt de la mise en place d'une prothèse fémorale pour Juliette. Des contacts ont été pris avec les équipes médicales de Porto Novo.

En avril 2004, un responsable et une bénévole de Solidarité Laïque se sont rendus au Caeb ; à cette occasion l'assistante sociale les a accompagnés chez Juliette. Les services sociaux pensaient qu'il fallait attendre la fin de la croissance pour appareiller Juliette. Mais les conditions dans lesquelles vivait cette petite avec son handicap, en plus de la charge de sa petite sœur, ont poussé l'équipe à ne plus attendre. La prothèse sera posée définitivement en décembre 2004, grâce à la générosité de ses parrains et à l'aide de Solidarité Laïque. Quelques mois après, grâce à l'assistante sociale, la maman est revenue à la maison. Depuis son entrée en 6ème, Juliette est la première de sa classe avec une moyenne supérieure à 15.

Elle est suivie régulièrement dans le centre d'orthopédie pour le renouvellement de ses chaussures et la vérification de sa prothèse.

L'avenir est ouvert pour Juliette.

Agir sur le terrain

Jeanne Honvo Ahohuendo, assistante sociale, résidant à Porto-Novo, travaille en équipe sur le volet "Parrainage d'enfants Bénin". Elle est chargée du suivi scolaire, sanitaire et psycho-socio-affectif des enfants parrainés.

Quel est votre quotidien ?

L'objectif assigné à mon poste est d'amener ces enfants ayant des problèmes divers vers une réussite scolaire et un plein épanouissement dans un état de bien être mental, physique et social. Pour atteindre cet objectif, mon quotidien est de bien connaître chaque enfant à travers des entretiens et enquêtes, des visites à domicile, à l'école et au centre d'apprentissage, recenser les problèmes, faire des propositions à l'équipe et dans les cas assez délicats informer l'équipe de Solidarité Laïque pour avis. Il faut aussi mettre à contribution les parents ou tuteurs en vue d'assurer aux enfants un milieu affectif favorable, établir un contact régulier avec les enseignants et les responsables d'ateliers, orienter et

suivre les cas de maladies signalées et veiller aux traitements prescrits par les médecins.

Qu'est ce que le parrainage apporte aux enfants ?

Avec le parrainage, la plupart des enfants sont scolarisés, d'autres sont dans des centres de formation. Le parrainage augmente la chance de réussite en améliorant les conditions de vie de l'enfant. Il a permis à certains de trouver une meilleure vie d'adulte. Certains ont fini leurs études universitaires et ont été admis dans la fonction publique.

Quelle est la situation des enfants au Bénin ?

La situation des enfants évolue, compte tenu du fait que le gouvernement a rendu gratuite la



scolarisation. Il en est de même au plan santé. Aujourd'hui, on ne paie plus les frais de consultation dans les centres de santé publiques. Cependant, certains problèmes demeurent comme le taux d'achèvement des études qui reste faible et le problème de malnutrition qui persiste dans les familles sans oublier le trafic d'enfants qui demeure une réalité dans certaines localités.

Le parrainage permet l'accès à l'alimentation.

787 enfants parrainés dans 7 pays

Année de mise en place	Nbre d'enfants parrainés	Localisation	Partenaires locaux
Bénin	1995 204	Dpt du Borgou, de l'Ouémé, du Zou	Conseil des activités éducatives du Bénin
Burkina Faso	1998 372	Dissin, Koudougou, Tiébélé	Benebnooma, Dikosa, Pogbe Tiero
Cameroun	2004 118	Régions de Douala et Yaoundé	L'Enfance Joyeuse du Cameroun
Colombie	2007 23	Pereira	Fondation Enfances 232
Haïti	2008 20	Rozo	Les Hommes tous ensemble pour les enfants de Rozo
Liban	2007 15	Saïda	Tadamoun Wa Tanmia
Sénégal	2005 16	Ouakam	Association Estel
Sénégal	2007 19	Salemata	Association Cauris

Enfants orphelins ou issus de familles très démunies

Enfants ou adolescents en situation de handicap moteur ou mental



© Michel Debon / Solidarité Laique

• Interview •

Être parrain

Kévin Moris est un enseignant de 28 ans et il parraine pour la septième année Urbain, un enfant du Burkina Faso.

Propos recueillis par
la Lettre de Solidarité Laique

“Tout le monde peut être parrain dès lors que l'idée lui plaît”

Qu'est-ce qui vous a fait prendre la décision de parrainer un enfant ?

J'ai, très tôt, pris conscience qu'être né en France offre des facilités pour faire des études. Et cela n'est pas le cas pour beaucoup d'individus à travers le monde.

De plus, la différence de coût de la vie entre un pays comme le notre et un pays en voie de développement est telle qu'il suffit d'une petite somme pour permettre à un enfant d'être nourri, logé et de suivre une scolarité. Verser entre 20 et 25 € par mois, ce n'est pas grand-chose au regard de ce que cela permet de faire pour un orphelin ou un enfant démunis.

Par rapport à des dons ponctuels à des associations, le parrainage est intéressant pour sa valeur d'engagement sur la durée, ce qui est plus enrichissant personnellement...

Pourquoi avoir choisi Solidarité Laique ?

Quand je préparais mon professorat, je suis tombé sur une publicité de Solidarité Laique dans le journal d'information de la MGEN. Ce journal donnait l'adresse du site Internet et c'est parti de là.

Je suis profondément attaché au principe de laïcité et cela a été un plus pour prendre ma décision et contacter Solidarité Laique. La présence de mutuelles et d'autres organisations membres de l'éducation ont aussi pesé favorablement pour moi qui suis aujourd'hui enseignant.

Aviez-vous une préférence quant au choix d'une région ?

Non, je n'avais aucune préférence, je voulais aider un enfant à l'autre bout du monde. Quand on m'a proposé une liste de pays, j'ai choisi le Burkina Faso. Je n'étais et je ne suis jamais allé au Burkina Faso. C'est un souvenir d'enfance qui m'est revenu en mémoire. J'ai assisté à l'école primaire à un spectacle de chant et de danse par un groupe burkinabé et l'expérience m'avait plutôt fasciné. J'ai donc opté pour un enfant de ce pays.

Quel rapport avez-vous avec votre filleul ?

Personnellement, je ne recherche pas une relation affective de type parent à enfant. Je considère plutôt mon filleul comme un jeune ami à qui je donne un coup de main pour avancer dans la vie.

Quand j'ai commencé le parrainage d'Urbain à Dis-sin au Burkina Faso, il était en cours préparatoire 2^{ème} année. Il m'envoie de temps en temps un dessin avec un petit mot et, en retour, je lui envoie une carte ou un courrier 2 ou 3 fois par an. Mon rôle est de l'encourager à bien travailler et éventuellement de lui faire part de mon mécontentement quand il ne travaille pas assez.

Je suis en relation avec les bénévoles du parrainage qui, elles, sont en relation avec les adultes qui suivent ces enfants sur place. Un compte rendu régulier m'est envoyé 3 ou 4 fois par an avec des nouvelles particulières de mon filleul.

Si un jour, je fais un voyage au Burkina Faso, je ferai certainement un détour pour lui rendre visite et voir concrètement l'association qui prend en charge son éducation.

Les dons étant mutualisés sur l'ensemble des enfants dans l'association locale, ce que je donne ne va pas forcément en propre à mon filleul, mais permet un suivi et une aide collective comme soigner un enfant malade à un moment donné.

Continuerez-vous votre parrainage ?

Certainement, et j'envisage de parrainer un second filleul, même si je n'ai pas encore pris de décision. Quand mon filleul n'aura plus besoin de mon aide après son entrée dans la vie active, j'aiderai un autre enfant.

J'apprécie aussi *La Lettre de Solidarité Laique* car elle est objective et rend compte du travail effectué sur place, sans pour autant dramatiser la situation. Finalement, je crois que tout le monde peut être parrain dès lors que l'idée lui plaît. N'oublions pas cela revient moins cher par exemple qu'un abonnement de téléphonie mobile...!

**Pour recevoir plus d'informations sur le parrainage,
un dossier de présentation, sans aucun engagement de votre part :
Solidarité Laique – 22, rue Corvisart – 75013 Paris
Courriel : parrainage@solidarite-laique.asso.fr**

Dossier réalisé par Michel Debon en collaboration avec les bénévoles chargées du parrainage à Solidarité Laique.

■ Une délégation marocaine à Paris

Dans le cadre du programme concerté Maroc (PCM), Solidarité Laïque a organisé la 3^{ème} visite d'échange Sud/Nord, du 8 au 14 février 2009, à Paris. Quatre organisations marocaines ont participé à cette visite : Mouvement Twiza (Khémisset), Assalam pour le développement social (Yousseoufia), Gestionnaires et formateurs des ressources humaines de l'Oriental (Oujda) et Tagadirt pour le développement et l'éducation à la citoyenneté (Tata). Les représentants de ces associations ont été accueillis au siège de Solidarité Laïque, des Francas, de la Ligue de l'enseignement et des Ceméa. Cette visite s'inscrit dans la dynamique créée depuis la constitution du pôle thématique *Education et animation* du PCM.

Durant cette semaine, la délégation marocaine a

visité les locaux des organisations d'accueil, trois centres d'animation et un centre de formation d'amateurs d'éducation populaire à Paris. Les participants ont porté un intérêt particulier au mode de gouvernance de ces organisations, au mode de fonctionnement des centres en lien avec les collectivités locales, ainsi qu'à la diversité de leurs activités. Les pratiques utilisées pour la diffusion d'informations auprès des jeunes de quartiers, ainsi que le lien des centres avec leur environnement, entre autres les établissements scolaires (éducation à la citoyenneté, orientation scolaire...) ont permis d'alimenter la réflexion.

Lors de la clôture, toutes les organisations ont fait le bilan de la visite et élaboré le plan d'action du pôle *Education et animation* pour la période 2009-2010. Elles ont décidé de mettre en place un cadre de réflexion et de concertation pluri-acteurs pour débattre du thème des sorties scolaires précoces en vue d'un séminaire national fin 2009.



© Association Innocenti

> Droits de l'enfant en Roumanie

Dans le cadre du travail de plaidoyer mené par le programme concerté pour l'initiative locale (Procopil) coordonné en France par Solidarité Laïque, la fédération des ONG roumaines pour la protection de l'enfance (FONPC) a élaboré, en partenariat avec l'Unicef, le rapport alternatif sur le respect des droits de l'enfant en Roumanie. Ce rapport a été présenté à Genève par Daniela Gheorghe (coordonnatrice projet du programme Procopil en Roumanie) le 5 février dernier, auprès du comité sur les droits de l'enfant de l'ONU, où il a été largement approuvé.

www.solidarite-laique.asso.fr

■ Mission à Sri Lanka

Solidarité Laïque poursuit le travail amorcé dans le cadre du programme d'aide aux populations victimes du tsunami, en décembre 2004.

Une mission s'est rendue en février dans le nord-est du pays, victime de la guerre et du tsunami, où le travail se fait avec des partenaires sri lankais, tant tamouls que cinghalais et avec le consortium Solidar (consortium européen). Solidarité Laïque a détaché une volontaire sur le terrain pour suivre les actions engagées dans le domaine de l'éducation (cf. Lettre n°19 - octobre 2008).

Entre 2005 et 2008, Solidarité Laïque a acquis une certaine compétence en matière d'aménagement d'écoles maternelles et de bibliothèques scolaires dans cette région.



© Solidarité Laïque - Sri Lanka

Aujourd'hui, les enfants du district de Trincomalee en bénéficient, avec l'appui de la région Ile-de-France qui cofinance des constructions, des aménagements d'écoles et la formation d'enseignants.

> Tempête dans le sud de la France

Face à l'ampleur des dégâts causés par la tempête fin janvier dans le sud de la France, un appel à la solidarité a été lancé pour venir en aide aux familles et enfants les plus fragiles, notamment ceux déjà victimes de la pauvreté et de l'exclusion. En lien avec ses organisations membres nationales et ses délégations départementales, Solidarité Laïque travaille actuellement à l'identification des besoins.

La Lettre, nouvelle formule

Comme vous l'avez remarqué, *La Lettre* a subi quelques changements. Elle se veut toujours un outil en direction du grand public et, notamment, des donateurs dont **Solidarité Laïque** a besoin pour faire vivre ses projets en France et dans le monde, en faveur des plus démunis.

Désormais, vous trouverez un dossier détachable puisqu'il occupera les **pages 3 à 6**. Ce dossier ne pourra traiter l'ensemble des problèmes soulevés par tel ou tel sujet, mais vous permettra de savoir comment **Solidarité Laïque** aborde cela, dans les compétences qui sont les siennes.

La **Une** fait plus de place à l'éditorial signé par le président de **Solidarité Laïque** et intègre quelques informations sous forme de flashes avec un chiffre parlant.

La **page 2** est consacrée à un sujet de fond, lié à l'éducation au développement, à des actions de plaidoyer...

La **page 7** que vous avez sous les yeux reste la page actualités et aborde, succinctement, une petite partie de la vie et des activités de Solidarité Laïque.

La **dernière page** reste ce qu'elle était et intègre l'ours. Nous espérons que cette nouvelle formule vous permettra une lecture plus agréable.

Vos commentaires sont les bienvenus.



Pour avoir plus d'informations sur les activités de Solidarité Laïque
www.solidarite-laique.asso.fr

Tous les enfants du monde ont le droit à l'éducation !



© Solidarité Laïque

Parrainez un enfant avec Solidarité Laïque.

Dans le monde aujourd'hui, plus de 70 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école, les filles sont les premières victimes de cette discrimination. L'éducation est pourtant une condition essentielle du développement humain.

Au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Colombie, en Haïti, au Liban, au Sénégal... grâce au parrainage, vous permettrez à un enfant orphelin ou issu d'une famille très défavorisée d'aller à l'école, de bénéficier d'un accompagnement sanitaire et social...

Vous recevrez régulièrement des informations sur l'enfant parrainé, suivi rigoureusement par nos partenaires, sur le terrain.

Pour recevoir un dossier de présentation du parrainage sans aucun engagement de votre part :

Solidarité Laïque 22, rue Corvisart 75013 PARIS

e-mail : parrainage@solidarite-laique.asso.fr

Solidarité Laïque, association reconnue d'utilité publique, regroupe 54 organisations (associations, coopératives, mutuelles, syndicats), partageant les mêmes valeurs autour de programmes de solidarité en France et dans le monde.
www.solidarite-laique.asso.fr



* Poussières d'Étoiles 01 60 92 42 72 - 02/2009

Organisations membres de Solidarité Laïque

Les associations : ADFE • ADOSEN • ALEPPA • ANIMA'FAC • APAJH • ARTS ET VIE • ATOUT SUD • CAMIF SOLIDARITE • CEMEA • DDEN • DROIT HUMAIN • ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE • ENTRAIDE UNIVERSITAIRE • ETUDIANTS DU MONDE • FEDERATION DES AUTONOMES DE SOLIDARITE/UNION SOLIDARISTE UNIVERSITAIRE • FCPE • FEDERATION LEO LAGRANGE • FGR-FP • FNCMR • FOEVEN • FTGR • GCU • GLMF • GODF • GREF • ICEM • JPA • LAFI BALA • LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT • LES FRANCAS • LES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC • MISSION LAÏQUE FRANCAISE • OMEP • PREVENTION MAIF **Les coopératives :** BANQUE FEDERALE MUTUALISTE • CAMIF-SA • CASDEN-BP • CIEPEP • CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT • OCCE • SUDEL **Les mutuelles :** LA MUTUELLE DES ETUDIANTS • MAIF • MUTUELLE ASSURANCE ELEVES • MGEN • MOCEN **Les syndicats :** CGT-FO • FSU • SGEN-CFDT • SNUIPP-FSU • SE-UNSA • SI.EN UNSA EDUCATION • UNSA EDUCATION • UNSA.